



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Numéro de la demande de soumission : FP802-180172

Date de clôture : Lundi le 03 décembre 2018

Heure de fermeture des soumissions : 14 h 00, Heure normal de l'est (HNE)

Titre: Installation d'une enceinte en fibre de verre

Lieu des travaux: Le phare de La Haye Pointe, Terre Neuve

CET APPEL D'OFFRE COMPREND LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Avis d'appel d'offre ;
2. Formulaire de soumission – Travaux de construction (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**);
3. Devis; et
4. Plans et dessins

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Emplacement #1 : Pour les soumissions électroniques **UNIQUEMENT**, s'il vous plait envoyer vos soumissions à : Laurent.Hotte@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement #2 : Pour toutes les soumissions imprimées et **les cautionnements de soumission UNIQUEMENT** (par Poste Canada ou messagerie/courrier), s'il vous plait envoyer à :

**Pêches et Océans Canada,
Attention: Larry Hotte
Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa,
Poste 9N087A, 9ieme étage,
200, rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: (613)791-8039**

Il incombe au soumissionnaire de veiller à ce que la soumission soit livrée à temps à l'endroit désigné.



SOUSSION EN RETARD :

Toute soumission reçue après la date et l'heure ci-dessus sera jugée en retard et retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte. Les soumissions peuvent être révisées par courriel, à condition que la soumission et les révisions soient reçues avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offre.

GARANTIE DE SOUSSION:

Pour les soumissions **supérieures à 100 000 \$**, le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie, portant la ou les signatures originale(s). **Les télécopies ou les photocopies NE sont PAS acceptées.** La garantie de soumission doit être présentée conformément à la section G109 - Exigences de sécurité des soumissions des instructions du MPO aux soumissionnaires ([Instructions du MPO à l'intention des soumissionnaires](#))

Remarques:

- (a) *La Garantie d'Offre doit être soumise en copie papier avec la (les) signature (s) originale (s) et par la date de clôture des soumissions, l'heure et l'adresse postale indiquées ci-dessus.*
- (b) *La garantie de soumission sera retournée sauf celle du soumissionnaire retenu qui sera retenue jusqu'à ce que l'entrepreneur retenu ait rempli ledit contrat*

LA PORTÉE DES TRAVAUX :

1. Les travaux visés par le présent contrat comprennent la démolition d'un bâtiment et d'un socle en béton, y compris les services électriques associés, et la fourniture et l'installation d'un nouveau socle de béton et de services électriques pour un bâtiment fourni par le propriétaire.

L'entrepreneur doit transporter et installer le bâtiment fourni par le propriétaire.

Les travaux se dérouleront à La Haye Point, à Terre-Neuve-et-Labrador.

2. Veuillez consulter l'ensemble des dessins et des spécifications du contrat pour connaître la portée des travaux de ce projet.

3. La réduction de la pollution, l'élimination des matières dangereuses et l'assainissement de la peinture au plomb font partie de ce contrat et doivent être effectués conformément aux exigences pour faciliter la réalisation des travaux.



L'assainissement de la peinture au plomb doit être effectué conformément aux normes provinciales. La portée complète des travaux relatifs aux matières dangereuses est fournie dans les annexes ci-jointes.

4. L'entrepreneur est tenu de transporter l'enceinte fournie par le propriétaire de Bishop's Falls (T.-N.-L.) jusqu'au site, puis de l'installer comme indiqué.

Le transport doit être conforme à la réglementation provinciale.

Le phare de La Haye Point est situé sur la pointe de la baie St. Mary's, à environ 4 km au sud-ouest de la collectivité de St. Mary's, sur la rive sud de la presqu'île Avalon.

VISITE DU SITE

Avant de soumettre une offre, il est recommandé que les soumissionnaires visitent le site et ses environs afin d'examiner et de vérifier le formulaire, la nature et l'étendue des travaux, le matériel nécessaire à la réalisation des travaux, les moyens d'accès au site, peuvent exiger et, en général, obtenir toutes les informations nécessaires sur les risques, les imprévus et les autres circonstances qui peuvent influencer ou affecter leur offre ou les coûts pour effectuer le travail.

Si un soumissionnaire souhaite une visite de site volontaire, il doit envoyer un courriel à Laurent.Hotte@dfo-mpo.gc.ca et fournir les renseignements suivants au plus tard le **jeudi 22 novembre, 2018**:

- a. Nom de l'entreprise
- b. Adresse d'affaires
- c. Numéro de téléphone d'affaire
- d. Nom du représentant du soumissionnaire
- e. Adresse électronique du représentant du soumissionnaire

La visite du site est prévue le **lundi 26 novembre à 10h**. L'emplacement est situé sur la pointe de la baie St. Mary's, à environ 4 km au sud-ouest de la collectivité de St. Mary's, sur la rive sud de la presqu'île Avalon.

RESPONSABILITE CIVILE ET D'ASSURANCE CONTRE LES DOMMAGES MATERIELS:

Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000,00 \$ par incident. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS:

Le MPO acceptera les demandes de renseignements des soumissionnaires **jusqu'à 14 h 00, heure normal de l'est (HNE), le mardi 27 novembre 2018**. Les soumissionnaires doivent envoyer leurs demandes de renseignements par courriel à Laurent.Hotte@dfo-mpo.gc.ca

DATES PREVUES DE DEBUT ET D'ACHEVEMENT :

Date de début : À l'attribution du contrat
Date d'achèvement : 6 semaines après l'attribution du contrat

EXIGENCES EN MATIERE DE SECURITE :

Aucune.

BASE DE SÉLECTION :

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS :

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins coûteuse ni l'une des soumissions reçues, et il se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues, cette décision est sans appel et à la seule discrétion du Ministère.

Cordialement,

Larry Hotte

Consultant en approvisionnement et en passation de marchés
Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions, 9N087A
Opérations financières et Gestion du Matériel
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, Ottawa, ON, K1A 0E6,
Téléphone : 613-791-8039
Courriel : Laurent.Hotte@dfo-mpo.gc.ca